AGRO CAMPUS OUEST

Réseau Aquacole
Système National d'Appui

L'INSTALLATION EN AQUACULTURE

EXEMPLES DE PARCOURS

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT DU FILM

Réalisation
Hélène LAGUERRE

DVD VIDEO

L'INSTALLATION EN AQUACULTURE
EXEMPLES DE PARCOURS

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT DU FILM

SOMMAIRE

- **Patrick Saigot, mytiliculteur sur l'île de Groix**
  Reprise d'une entreprise îlienne
- **Arnaud Robert, pisciculteur d'étang dans le Cher**
  Reprise d'une entreprise en liquidation judiciaire
- **Maïalenn Berterreche, salmonicultrice au Pays Basque**
  Reprise de l'entreprise familiale
- **Rémi Plouhinec et Yohann Kergoat, éleveurs de coraux sur la Presqu'île de Crozon**
  Création d'une ferme de production de corail
- **Pascal Comte, cérastoculteur dans la Rade de Brest**
  Création de parcs à coques
- **Les difficultés de l'installation**

L'objectif du présent livret est d'apporter des compléments au film, de présenter certains points clés de l'installation et d'expliquer certains dispositifs d'aides à l'installation. Il est à mettre en parallèle avec les fiches « installation » produites dans le cadre du réseau aquacole.

Patrick Saigot
Mytiliculteur sur l'île de Groix

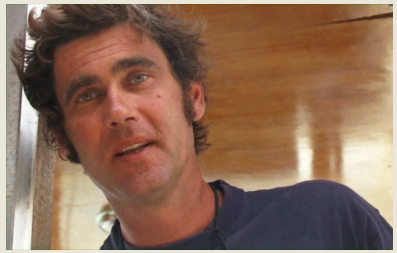

Nom : Patrick Saigot
Âge : 37 ans
Installation en 2005
Métier : Mytiliculteur
Lieu : Île de Groix (Morbihan)

Son entreprise
SARL Moules de l'île de Groix
Moyens de production : Barge en aluminium de 14m équipée d'un bras hydraulique, d'une brosseuse-calibreuse, et du matériel de conditionnement + Local sur l'île de Groix
Surface de production : concession en mer de 6 ha au nord de l'île de Groix
Production : 100 tonnes de moules par an
Masse salariale totale : 2 ETP

Reprise d'une entreprise îlienne

Les motivations : pourquoi l'île de Groix ?

Dès son enfance, Patrick Saigot passait ses vacances sur l'île de Groix, passionné par la mer depuis toujours.

Les formations

Suite à un cursus universitaire en biologie, Patrick a opté plus une formation plus ancrée dans le monde professionnel, la SIL. La **Spécialisation d'Initiative Locale** est une formation continue non diplômante permettant de travailler sur un projet professionnel pendant 6 mois et d'effectuer des stages en entreprises. Il a effectué des stages en pénéiculture et en élevage de bars. Cette formation lui a permis d'acquérir des connaissances sur l'aquaculture, de rencontrer de nombreux professionnels et de se rendre compte des réalités des métiers de la production primaire.

Reprise de l'entreprise Moules de Groix

Après 3 années en tant que formateur et technicien en écloserie, et voulant à son tour réaliser un projet d'installation, il reprend

l'entreprise moules de Groix. Il s'associe d'abord avec un ostréiculteur. Les négociations comptables pour le rachat du site à un prix correct ont été menées durant 6 à 7 mois. Patrick n'avait pas le droit à la **DJA** (dotation jeunes agriculteurs) car associé avec un professionnel.

Des débuts difficiles

L'entreprise rachetée produisait très peu : 25 tonnes de moules par an sur 6 ha. Le premier objectif a donc été d'augmenter rapidement la production pour dégager des revenus. Ill augmente assez vite sa production : de 25t la première année à 45t puis 100t la troisième année. Outre **les difficultés liées à l'apprentissage du métier**, d'autres difficultés se sont greffées : les **longues fermetures pour *Dinophysis*** notamment. Pour pallier aux longues périodes de fermetures liées au *Dinophysis*, Patrick avait opté pour une activité complémentaire de négoce et de vente au détail en été. Mais cette activité complémentaire a été un échec : trop de main d'œuvre et peu de revenus. Par ailleurs, l'achat de la barge aluminium équipée a permis de réduire la manutention et d'augmenter la production.

Une reconversion réussie

Maintenant, Patrick travaille avec un employé permanent et un saisonnier en été. Il souhaiterait **augmenter sa production** de 100t à 120t.

Parcours

Cursus universitaire biologie

↓

2001 formation SIL

↓

2002 Technicien – formateur écloserie

↓

2005 Reprise de l'entreprise moules de Groix

Arnaud Robert
Pisciculteur d'étang à Henrichemont

Nom : Arnaud Robert
Âge : 36 ans
Installation en 2001
Métier : Pisciculteur d'étangs
Lieu : Henrichemont (cher)

Son entreprise
EARL Pisciculture du Haut Berry
Moyens de production : étangs et une petite salmoniculture
Surface de production : 50 ha d'étangs
Productions : 20 tonnes de truites, 80 tonnes de poissons blancs (carpes, gardons) pour le repeuplement et la pêche + négoce
Masse salariale totale : 1 ETP

Reprise d'une entreprise en liquidation judiciaire

Les motivations

Arnaud a toujours été passionné par la pêche et la nature.

La formation en alternance

Après une année en école de commerce et une volonté de se ré-orienter en pisciculture, Arnaud s'inscrit à l'ANPE et, aidé par le **FAFSEA**, rentre ensuite dans une formation **BPREA en alternance sur 2 ans**. L'alternance lui permet d'investir le milieu professionnel.

Reprise d'une entreprise en liquidation judiciaire

Pour reprendre la pisciculture du Haut Berry en liquidation judiciaire, il fait ses premières démarches auprès de la chambre de commerce et du liquidateur. Pour pouvoir acheter le site rapidement, il dépose une préemption à la **Safer** (société d'aménagement foncier et d'établissement local rural) pour qu'elle achète le site en sa faveur. La Safer est une société anonyme à but non lucratif qui aide notamment les projets d'installation en agriculture en milieu rural. Elle lui

retrocède le site au bout d'un an, ce qui lui a permis de monter son dossier d'installation et faire son stage à l'installation.

Les aides

Il monte différentes demandes de subventions :

- Grâce à son stage installation et son âge, il a pu prétendre à **la DJA** (dotation jeune agriculteur). La montant de la DJA varie en fonction du projet d'installation, l'âge maximal pour y prétendre est de 39 ans.
- Il reçoit une **subvention de l'ORAC** (opération de restructuration de l'artisanat et du commerce), qui est une organisation de pays ayant pour objectif de dynamiser l'économie locale ;
- Et **le PIDIL** (programme pour l'installation et de développement des initiatives locales) qui a pour objectif de renouveler les entreprises en agriculture et qui peut financer de l'investissement, de la formation… c'est un dispositif national décliné régionalement.

Des perspectives

Aujourd'hui, l'entreprise se porte bien, et il envisage de recruter un ouvrier piscicole prochainement. Il rachète une petite salmoniculture en 2008 suite à un départ en retraite et veut y développer du **tourisme pêche et une petite unité de transformation** pour proposer des produits élaborés (truites éviscérées dans un premier temps).

Maïalenn Berterreche
Salmonicultrice dans le Pays Basque

Nom : Maïalenn Berterreche
Âge : 31 ans
Installation en 2010
Métier : salmonicultrice
Lieu : Urepel (Pyrénées Atlantique)

Son entreprise
GIE SALMOBASQUE
Moyens de production : 4 piscicultures de grossissement, un site d'alevinage et un atelier de transformation (truites éviscérées et filets)
Productions : 450 à 500 tonnes de TAC
Masse salariale totale : 22 ETP

Reprise de l'entreprise familiale

Les motivations

La pisciculture est une tradition dans le Pays Basque et plus particulièrement sur les bassins versants de la Nive et de la Nivelle, les premières piscicultures s'implantent dans les années 30. L'entreprise **Salmobasque est une entreprise familiale**, créée il y a plus de 60 ans par son grand-père et le frère de son grand-père, et transmise de générations en générations. D'un caractère volontaire et passionné, elle décide de reprendre à son tour l'entreprise familiale, associée avec son cousin Peïo Juantorena. Cela leurs permet de faire perdurer une longue tradition de pisciculture dans leur famille, de maintenir une activité économique sur leur territoire, et de vivre dans leur Pays Basque natal.

Une formation sur l'entreprise

Ni Maïalenn ni son cousin Peïo n'ont de formation aquacole à la base. Maïalenn a d'abord effectué un cursus universitaire en fac de sport puis une école de commerce à Bordeaux en transport et logistique pendant 5 ans. Elle travaille 5 ans dans le transport avant de reprendre Salmobasque.

Relever le défi

En janvier 2010, Maïalenn et Peïo rachètent les parts familiales. N'ayant aucune formation en aquaculture, elle apprend et s'appuie le personnel, compétent et qualifié. Son cousin présent depuis 3 ans sur l'entreprise, a appris dans l'entreprise également. En fonction de leur profil, ils s'attribuent leurs rôles dans l'entreprise : Maïalenn plutôt sur la gestion et la commercialisation, et Peïo sur le suivi de la production.

Des débuts difficiles

Outre l'apprentissage du métier, le vocabulaire et les réglementations liés à la pisciculture sont un frein au début de la reprise. Comprendre toutes **les contraintes et obligations** qui régissent le monde de la pisciculture est difficile, d'autant plus dans le contexte actuel. Grâce à sa détermination et à son entourage (salariés et groupements de défense sanitaire), elle réussi à rentrer petit à petit dans le métier et à s'approprier l'entreprise familiale.

Des perspectives

L'entreprise familiale étant relativement ancienne, des travaux de rénovation sont au programme : **remise aux normes de l'atelier de transformation**, agrandissement des locaux du personnel. Un autre point sur lequel une attention sera apportée : l'amélioration des abords paysagers, important pour s'insérer dans le paysage et s'intégrer dans le territoire.

Valoriser les produits est aussi un de leurs objectifs. Grâce à l'association « Truites du pays Basque », un cahier des charges sur la production a été établi (limitation des densités d'élevage, rationnement de l'alimentation…), reste aujourd'hui à développer la **valorisation des produits** sur le marché.

Rémi Plouhinec et Johan Kergoat, Éleveurs de coraux sur la presqu'île de Crozon

Noms : Rémi Plouhinec et Johan Kergoat
Âges : 26 et 28 ans
Installation en 2008
Métier : coralliculteurs
Lieu : Camaret (Finistère)

Leur entreprise
EARL la ferme de Corail
Surface de production : 250 m^2 de surface éclairée pour un volume de 80 à 90 m^3
Types de production : plus de 400 espèces différentes de coraux durs et mous, des poissons, bénitiers, roches vivantes et détritivores provenant de leur élevage.
Masse salariale totale : 3 ETP

Création d'une ferme de production de corail

Motivations

Johan et Rémi sont des passionnés d'aquariophilie et plus précisément d'aquariums récifaux et de coraux depuis leur enfance.

Formations

Johan et Rémi ont suivi un cursus aquaculture/animalerie : BEPA et Bac pro Animalerie à Merdrignac, puis un BTS commercialisation des produits végétaux en alternance pour Rémi.

Naissance du projet

2 ans après leur formation, en 2006, Johan et Rémi réfléchissent à un projet de ferme de production de corail. Ils se documentent : rencontres avec des producteurs en Allemagne et Belgique et à Océanopolis, bibliographie et se rendent compte que leur projet est réalisable techniquement. De plus, la plupart des coraux sont reproductibles en aquarium. En 2006, puis de façon plus importante en 2007, ils effectuent des tests de bouturage et de croissance.

De longues démarches administratives

Pour créer l'entreprise, ils louent les locaux sur le port à la ville de Camaret et démarchent les banques pour les crédits. La première difficulté est de faire connaître ce métier d'éleveur de coraux. Ils se font aider de la Technopole de Quimper sur les aspects juridiques de la création. Rémi passe alors des stages à l'installation pour pouvoir prétendre à la DJA. Ils doivent ensuite obtenir des autorisations :

- **Certificats de capacité** « élevages et ventes de coraux » car les coraux sont des animaux protégés *(convention de Washington, 1973, sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)* et ouverture d'établissement : Direction des services vétérinaires
- **Autorisation de pompage** : Affaires Maritimes
- **Autorisation de rejets** : Direction départementale de l'équipement

Création des installations

Ils s'installent dans des anciens locaux de criée à Camaret, qu'ils réaménagent entièrement et seuls. Johan réalise toutes les installations : plomberie, bassins, électricité… Il fabrique un ozoneur qu'il fait habiliter par la Socotec (contrôle des installations électriques).

Une entreprise innovante et engagée

Ils ont été les premiers en France à élever des coraux dans un objectif commercial. Ayant travaillé en animalerie, ils connaissent les circuits de commercialisation. La demande est très importante aussi bien des animaleries et que des particuliers. C'est un micromarché de niche. Leur atout est de répondre exactement à la commande : espèce demandée, couleur demandée… et d'approvisionner régulièrement et rapidement les clients. L'élevage de coraux permet de **remplacer la capture d'animaux dans le milieu naturel**, et de vendre des animaux acclimatés aux aquariums.

Travailler à 2

Chacun a trouvé sa place dans l'entreprise : ils ont des tâches communes : production, bouturage, expédition, entretien des bassins et des tâches spécifiques : Rémi gère la partie administrative (commercialisation, comptabilité, relations clientèles…) et Johan assure le suivi des installations (électricité, technique…).

Pascal Comte
Cérastoculteur dans la Rade de Brest

Nom : Pascal Comte
Âge : 33 ans
Installation en 2010
Métier : cérastoculteur
Lieu : Plougastel Daoulas(Finistère)

Son entreprise
EARL TAMM HA TAMM
Type de production : élevage de coques sur parcs
Moyens de production : barge en aluminium, fourche, grilles de tri et mannes
Surface de production : 2,1 ha concessions dont 8000 m^2 exploités
Productions : 4 tonnes en 2011 / 60 à 70 kg par marée
Masse salariale totale : 1 ETP

Création de parcs à coques

Motivations

Depuis son enfance, Pascal baigne dans le monde maritime : pêche à pied dans l'anse de Penfoul, voile avec son père, frère marin...

Reconversion professionnelle

Pascal a d'abord été employé dans les transports en tant chauffeur, mais suite à un licenciement économique, il se réoriente vers l'aquaculture. Il fait d'abord un BPAM à l'ex-Cempama à Beg-Meil (Actuellement Agrocampus Ouest) plutôt orienté pisciculture et astaciculture, avec l'objectif de s'installer quelques années après. Il travaille en interim et mûrit un projet d'installation en élevage de coques dans l'anse de Penfoul. De fait, il s'inscrit en BPREAMC orienté vers la conchyliculture. Après un stage effectué avec un cérastoculteur et un autre chez un négocient en coquillages, il monte son EPI (étude prévisionnelle d'installation) sur son projet : création de parcs à fouisseurs (coques) dans l'anse de Penfoul.

Démarches de l'installation

Pour acquérir ses parcs sur l'Anse de Penfoul, il effectue différentes démarches :

- **Informations et présentation du projet** auprès des mairies, du centre nautiques et des riverains pour informer sur son métier.
- **Demande de concessions** aux Affaires Maritimes
- **Stage à l'installation** pour prétendre aux aides JA

Les aides

Il monte un PDE (plan de développement de l'entreprise) et un dossier de demandes d'aides JA à l'Adasea et la chambre d'agriculture :

- **DJA :** dotation jeunes agriculteurs, aide au capital. il se lance à titre secondaire la première année, lui permettant de travailler en parallèle et de recevoir un salaire fixe, puis en tant qu'activité principale la 2ème année. Il reçoit la moitié de la DJA sur 2 ans pour un total de 12 760€.
- **Prêt MTS-JA :** prêt à moyen terme et à taux réduit (2,5%) jeunes agriculteurs. La demande est adressée à la DDTM et est accordé par le Préfet. Le prêt de 6000 € lui permet de financer son achat de naissain.
- **Conseil général du Finistère :** il reçoit une aide de 6000€ en complément de la DJA.

Les difficultés rencontrées

L'installation a été difficile au départ et liée à une méconnaissance du métier. Dans le cadre de sa création de parcs, 2 enquêtes publiques ont eu lieu sur les 2 communes concernées. Chaque enquête a duré 6 mois du fait des **conflits d'usage,** courants en milieu littoral. Mais en allant présenter son métier aux acteurs sur le terrain, il a su se faire accepter de la population et des autres activités littorales. Un autre facteur imprévu s'est greffé : la **tempête Xynthia** en 2010 qui a provoqué un faible approvisionnement en naissain provenant de l'estuaire de la Vilaine, ce qui explique la faible récolte (4t) de cette année.

Les difficultés de l'installation

Hors caméra, les aquaculteurs·trices ont confié certaines difficultés lors de l'installation :

- **Apports personnels et salaires :** pour Pascal, une des difficultés a été de créer son activité sans apport personnel à la base (trésorerie). De plus père de famille, les faibles revenus ou revenus inexistants dans les premiers mois de l'activité est très difficile à gérer. La famille a vécu sur le salaire de sa compagne et grâce à du travail intérimaire. Pour Johan et Rémi, ce sont les aides au chômage qui leurs a permis dans un premier temps de percevoir un petit salaire, en attendant la mise en place du cycle de production. Ce paramètre est une constante en installation : arriver à vivre sans ou avec un petit salaire le temps de la mise en route de la production et les premières récoltes ; en fonction du type de production, l'attente peut être plus ou moins importante et gérable.
- **Conflits d'usages et accès au domaine public maritime :** la gestion des conflits d'usage sur le littoral est un point crucial à l'accès au DPM (pression foncière, nautisme, tourisme...). Pascal a du faire face au début de sa création à des oppositions, liées finalement à une méconnaissance du métier. Faire connaître et reconnaître son métier est un point essentiel pour se faire accepter sur le littoral.
- **difficultés à concilier temps sociaux et temps de travail :** c'est le cas d'Arnaud qui gère seul son entreprise (technique, livraison, gestion…) et qui de ce fait passe très peu de temps en famille, il espère que le recrutement prochain d'un ouvrier lui permettra de prendre du temps avec ses enfants. En ce qui concerne Johan et Rémi de la Ferme de Corail, les débuts ont été difficiles du fait des travaux sur le bâtiment et la mise en place des bassins, les obligeant à travailler 7j/7 et une dizaine d'heures par jour.
- **L'apprentissage du métier :** pour Maïalenn, l'apprentissage du métier et de ses contours a été long et fastidieux, n'ayant reçu aucune formation aquacole. L'aide de son personnel qualifié a été une clé dans sa reconversion.

- **Gestion du personnel et des crises :** les longues périodes de fermetures sanitaires au début de la reprise de l'entreprise Moules de l'île de Groix a contraint Patrick à licencier des salariés. Depuis, il préfère rester seul avec son ouvrier pour pouvoir faire face en cas de crise.
- **Autorisations et réglementations :** pour Johan et Rémi, c'est une multitude de réglementations et autorisations qui étaient nécessaires à leur projet : pompage, rejet, bâtiment, électricité, droit d'exercice... De son côté, Maïalenn a du se familiariser avec les réglementations qui s'appliquent en pisciculture et le vocabulaire associé.
- **Aléas environnementaux :** les hivers rigoureux ou les fermetures sanitaires sont des paramètres très importants en conchyliculture, à bien anticiper d'un point de vue financier et organisationnel (temps de travail) lors de la création ou reprise d'une l'entreprise.

A la fin des tournages, Pascal a malheureusement arrêté son activité. L'insertion difficile sur le littoral et le faible approvisionnement en naissain plus une mortalité importante (crabe vert et météo) a finalement obligé Pascal à stopper son activité. Les risques financiers pour lui et sa famille devenaient trop importants.

Arnaud Robert a reçu un stagiaire qui devrait de venir ouvrier piscicole sur son entreprise.

Pour en savoir plus

Réglementations, démarches :

- www.agriculture.gouv.fr
- http://agriculture.gouv.fr/la-pisciculture
- http://www.developpement-durable.gouv.fr/
- http://www.affmar.gouv.nc/portal/page/portal/affmar/
- http://agriculture.gouv.fr/services-deconcentres
- http://www.sante-animale.eu/index.php?controller=niveau0&action=entites&id=435

Accompagnement au montage des dossiers :

- www.adasea.net
- http://www.chambres-agriculture.fr/outils-et-modules/actualites/article/point-info-installation/
- www.cci.fr/
- Technopoles
- Pépinières d'entreprises

Aides à l'installation :

- www.cnja.fr
- www.safer.fr
- www.orac08.fr

Organisations professionnelles :

- www.cnc-france.com/Cached - Similar
- Points info installation des CRC
- www.afppe.piscicultures.com/
- www.comite-peches.fr/
- www.lapisciculture.com
- http://www.ffpc.asso.fr/
- http://www.ofimer.fr/

Autres

- www.educagri.fr
- http://www.netvibes.com/sna29
- http://www.aquaculteurs.com/
- http://www.aquafilia.fr/
- http://www.infomer.fr/cultures_marines/cultures_marines.php
- http://www.fafsea.com/
- http://www.vivea.fr/internet/Pages/NotreActualite/actualite.aspx
- http://www.fafpcm.com/

- **L'installation en aquaculture, exemples de parcours**

5 portraits :

Patrick Saigot
Mytiliculteur sur l'île de Groix

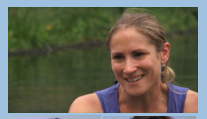

Maïalenn Berterreche
Salmonicultrice dans le Pays Basque

Yohann Kergoat et Rémi Plouhinec
Éleveurs de coraux sur la Presqu'île de Crozon

Arnaud Robert
Pisciculteur d'étangs dans le Cher

Pascal Comte
Cérastoculteur en Rade de Brest

Une production AGROCAMPUS OUEST réalisée dans le cadre du système national d'appui à l'enseignement agricole avec la participation de Kopeprod.

Réalisation : Hélène LAGUERRE
Montage / son / images : Eric BILLON © Kopeprod
Musiques :

Couleur
Langue : FR
Durée : 50 min / 5 chapitres
Décembre 2011

2011 – Tous droits réservés – L'œuvre fixée sur ce support est destinée à l'enseignement – toute autre utilisation devra faire l'objet d'une demande à AGROCAMPUS OUEST.

Le projet "Accompagner l'enseignement agricole à l'intégration des compétences nécessaires à la croissance verte" est cofinancé par l'Union européenne et le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.